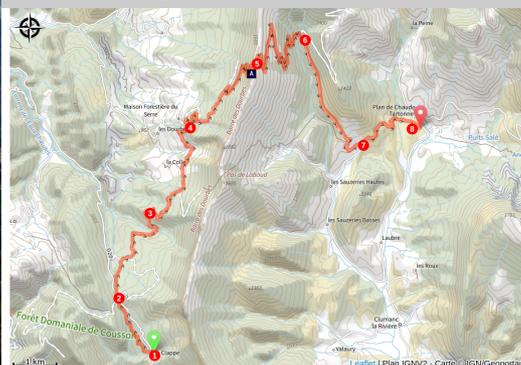


GRP® GTPA - Etape 5 : La Clappe - Tartonne

Chaudon-Norante



Barre des Dourbes (DR)



L'étape 5 du GRP® GTPA traverse de remarquables forêts de hêtres et de pins au pied de l'impressionnante barre des Dourbes. Lors de cette traversée vous croiserez, peut-être, quelques mouflons ou chamois, avant de gagner la crête et de découvrir un panorama exceptionnel sur ces vallées alpines.

Sur cette étape vous gravirez, après une montée forestière, la barre des Dourbes (1 673 m). Après avoir admiré la vue depuis la crête, vous basculerez sur un versant plus aride, sous la domination du Pic de Couar. Alpages riches en faune et flore, vous rejoindrez finalement le hameau de Tartonne.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée itinérante

Durée : 7 h 30

Longueur : 25.2 km

Dénivelé positif : 877 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Hors des sentiers battus

Itinéraire

Départ : Gîte de la Clappe, Chaudon-Norante

Arrivée : Gîte des Robines, Tartonne

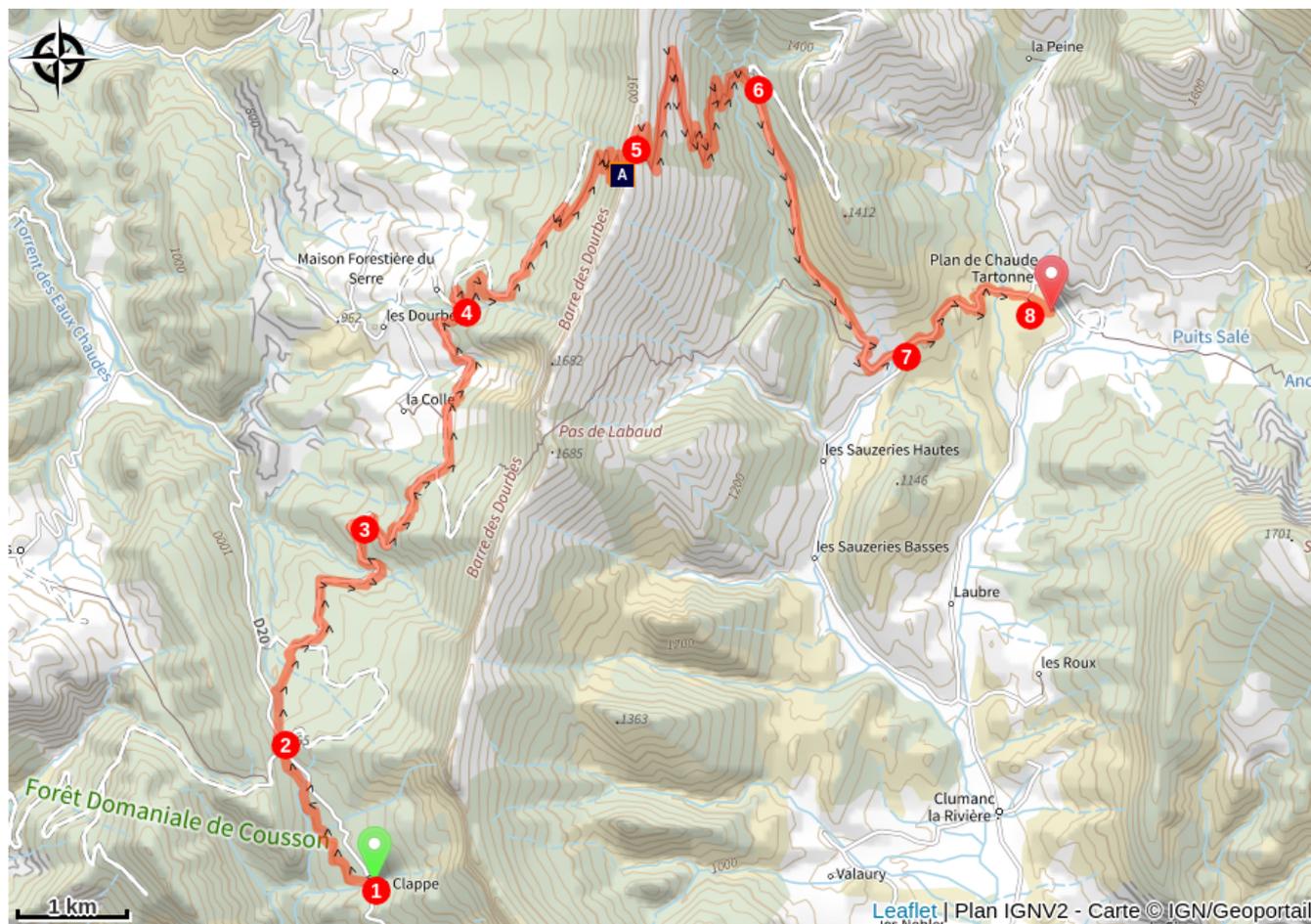
Balisage :  GRP®

1.  **La Clappe** (1039 m) - Reprendre le chemin de la veille en sens inverse pour rejoindre le col de Pierre-Basse que vous atteindrez en 30 mn ().
2.  **Col de Pierre Basse** (1 065 m) - Continuer sur la route sur environ 100 m. Bifurquer à droite sur un sentier en sous-bois (GRP® GTPA ). Ce dernier traverse bientôt le torrent issu du col puis longe par la droite une clairière. D'abord étroit, il s'élargit et rejoint une piste que l'on prend à main gauche pour déboucher sur la route forestière des Dourbettes. S'y engager sur la droite. Au premier tournant, laisser à gauche l'enclos des Dourbettes et ignorer à droite une bretelle montante. Suivre la route forestière qui va s'infléchir vers la gauche pour longer la barre des Dourbes. Plus loin, descendre par la piste vers le torrent de la Casse puis remonter sur l'autre versant.
3.  (1 036 m) - Laisser à gauche, peu après une ruine, le chemin qui mène au hameau Les Dourbes par la Combe et la Colle. Prendre à droite. La route forestière, en larges lacets, atteint son point culminant puis commence à descendre en pente douce. Au croisement de "Roche Rousse" laisser à droite le chemin du Pas de Labaud et suivre à gauche la piste qui va rejoindre la petite route des Dourbes. Poursuivre entre les pins et quelques hêtres jusqu'au vallon du Vabret que l'on traverse au-dessous d'un impressionnant éboulis. La montée dans les terres noires sur l'autre versant domine le village des Dourbes et offre un large horizon du Cousson au Siron. Une courte descente conduit au ravin de Pas de Tartonne tout près duquel s'amorce sur la gauche la route qui, en 200 m, mène à la maison forestière du Serre.
4.  **Ravin du Pas de Tartonne** (1 140 m) - Continuer à monter sur la piste. À 200 m prendre à droite un sentier qui permet de couper quelques lacets de la route forestière. La route forestière retrouvée, négliger à droite le sentier du Pas de Tartonne, continuer sur la piste et monter par un sentier au Pas de la Faye.
5.  **Pas de la Faye** (1 673 m) - Basculer sur l'autre versant. Atteindre une forêt de hêtres, coiffée de mélèzes dans sa partie supérieure. Après deux traversées sous les feuillages, sortir du bois, par deux longs lacets entre buis et lavande, pour le retrouver quelque 200 m plus bas. Le sentier serpente dès lors sous les ombrages de chênes ou de pins jusqu'au carrefour de la Citerne où il rejoint une piste forestière.
6.  **La Citerne** (1 227 m) - Suivre la piste à droite. Après un court raidillon, atteindre une plate-forme forestière en bordure de la piste, qu'on emprunte à la descente jusqu'au carrefour "les Clots" et au hameau des Blancs. Laisser ce dernier à main droite pour prendre à gauche la D 719 jusqu'à une intersection routière.
7. (998 m) - Bifurquer à gauche et suivre la D 19 jusqu'au carrefour des robines.

8.  **Les Robines** (945 m) - Le village de Tartonne de trouve à gauche. Prendre à droite pour rejoindre le gîte.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

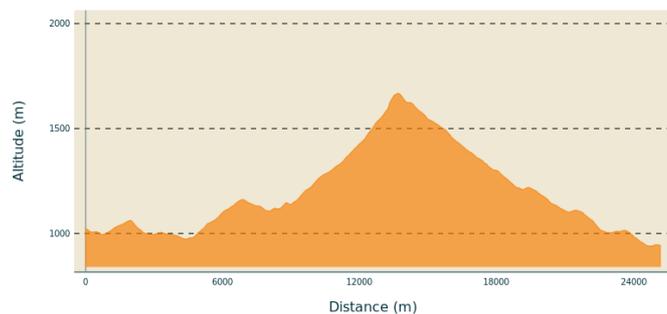
Sur votre chemin...



 La forêt de la barre des Dourbes (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 940 m
Altitude max 1667 m

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes
de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-
les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Provence Alpes
Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-
Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

Office de tourisme de Saint-André-les-
Alpes - Barrême
Place Marcel Pastorelli, 04170 Saint-
André-les-Alpes
contact@verdontourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 89 02 39
<http://www.verdontourisme.com>

Sur votre chemin...



La forêt de la barre des Dourbes (A)

La GTPA, entre les Dourbettes et le Pas de la Faye, traverse une forêt de l'ancienne commune des Dourbes aujourd'hui rattachée à celle de Digne-les-Bains. Cette forêt grandit et donna les splendides arbres que nous pouvions admirer jusqu'à ce début de l'année 1994. Deux journées particulièrement sinistres en janvier et février 1994 virent la neige et le vent conjugués s'acharner contre cette forêt centenaire. Arbres écimés ou abattus, le constat fut terrible : deux tiers de la forêt surplombant la Maison forestière des Dourbes étaient condamnés. Pour préserver les survivants des maladies et des insectes, la vente rapide des chablis fut décidée, et leur exploitation commença dès le printemps. Le travail des forestiers va continuer. Là où les peuplements naturels de hêtres se sont installés, l'ONF veillera à ce qu'ils demeurent. Les mouflons, fort nombreux après l'introduction en 1977 d'une vingtaine de pionniers, seront très surveillés. Et les jeunes plantations s'élèveront pour les générations futures.
Crédit photo : AD04